

COMMUNE d'AIRE SUR LA LYS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 DECEMBRE 2020

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE SUR LA LYS EN DATE DU 15 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le **MARDI 15 DECEMBRE 2020** à 18H00, le conseil municipal d'Aire-sur-la Lys s'est réuni à huis clos en la salle de l'Amitié sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire, par suite de la convocation en date du 9 décembre 2020.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, BAUDEQUIN Odile, WOZNY Florence, MM. BOULET Michel, HERMANT Alexandre, OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David - Maires-Adjoints, Mmes ALLAN Patricia, ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, BLONDEL Suzette, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, DEGRACE Marie-Josée, MM. LERMYTTE François, AZELART Laurent, BOULET Guillaume, COMBE Jacques, FACON Jean Noël, HOUSSIN Romuald, CATTEZ François, MM. DUBUISSON Frédéric, RYS Didier, Mmes CROWYN Véronique.

MEMBRES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude,
M. HERNOUT Serge a donné procuration à Mme CATTY Christine,
Mme ROUX Nathalie a donné procuration à Mme WOZNY Florence,
Mme CHRETIEN Stéphanie a donné procuration à M. DUBUISSON Frédéric.

Secrétaire de séance : M. Gérard OBOEUF

Fin de la séance : 19h00

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : TARIFS SALLE FOCH - ANNEE 2021.

2020-12-N° 2

VU l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 10 décembre 2020 ;

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de M. MICHEL BOULET, Maire-adjoint,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE DE :

ARTICLE UNIQUE - ADOPTER les TARIFS Salle FOCH pour l'année 2021, à compter du 1^{er} janvier 2021 :

TARIFS APPLICABLES AUX AIROIS						
<u>2021</u>	LOCATION		CHARGES			Total
	Salle	Cuisine	Chauffage	Nettoyage salle et annexes	Nettoyage cuisine (sols)	
Petite salle 97 m ²	200,00	40,00	30,00	50,00	18,00	338,00
Grande salle 160 m ²	350,00	40,00	50,00	80,00	18,00	538,00
Ensemble du bâtiment	450,00	40,00	60,00	165,00		715,00
Petite salle - Location de week-end	200,00	80,00	60,00	50,00	18,00	408,00
Grande salle - Location week-end	350,00	80,00	100,00	50,00	18,00	598,00
Location Week-end	450,00	80,00	120,00	165,00		815,00

TARIFS APPLICABLES AUX PERSONNES EXTERIEURES						
2021	LOCATION		CHARGES			Total
	Salle	Cuisine	Chauffage	Nettoyage salle et annexes	Nettoyage cuisine (sols)	
Petite salle 97 m ²	300,00	60,00	30,00	50,00	18,00	458,00
Grande salle 160 m ²	500,00	60,00	50,00	80,00	18,00	708,00
Ensemble du bâtiment	700,00	60,00	60,00	165,00		985,00
Petite salle - Location de week-end	300,00	120,00	60,00	50,00	18,00	548,00
Grande salle - Location week-end	500,00	120,00	100,00	80,00	18,00	818,00
Location Week-end	700,00	120,00	120,00	165,00		1 105,00

LA LOCATION WEEK-END débute le vendredi à 14 heures pour se terminer le lundi à 8 h.

- * Plus de gratuité pour les élus.
- * Pour le personnel municipal et du CCAS en activité : une gratuité par mandature et non plus par an, hors charges.
- * Pour les associations airoises : une seule gratuité par an (manifestation de leur choix).
- * Versement d'acompte correspondant à 25 % du montant de la location.
- * Versement d'une caution représentant 25% du montant total de la facture pour les locations à titre onéreux.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX